SmartBlock®

LIQUIDE

POUR LA SUPPRESSION DE LA GERMINATION DANS LES POMMES DE TERRE EN ENTREPOSAGE

Pour usage à l’intérieur seulement

GARANTIE : 3-decen-2-one…………………………….……98,0%

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 30889
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AMVAC CHEMICAL CORPORATION
4100 E. Washington Blvd.
Los Angeles, CA 90023
(323) 264-3910
Distribué par
AG-SERVICES INC.
P.O Box 1121
Mitchell ON N0K 1N0
866-890-4990

CONTENU NET : 946 mL – 208 L

APPLIQUER AVEC UN NÉBULISEUR SEULEMENT

Renseignements généraux :
SmartBlock® supprime la germination en endommageant ou en détruisant le méristème en développement dans les germes des tubercules de pommes de terre, provoquant ainsi le noircissement des germes. La germination est supprimée pendant 1 à 3 mois, selon la variété de pommes de terre et les températures d'entreposage.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
Nocif par inhalation. Éviter d'inhaler.
Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.
Cause de graves irritations cutanées. Éviter TOUT CONTACT avec la peau.

- Ne pas appliquer sur les pommes de terre dans les champs.
- Ne pas utiliser ni permettre aucun contact du produit sur les plantons (semences) de pommes de terre. Toutefois, les plantons de pommes de terre peuvent être entreposés en toute sécurité dans des entrepôts ayant contenu précédemment des pommes de terre traitées avec **SmartBlock**®, pourvu qu'un programme complet de ventilation et de nettoyage ait été mis en œuvre. Le système de ventilation, y compris les conduites et la chambre de distribution (gaine centrale) et le bâtiment lui-même doivent être ventilés à fond avant l'entreposage de plantons de pommes de terre.
- Suivre toutes les directives fournies par le fabricant de l'équipement utilisé pour l'application du produit.

Les préposés au chargement et les autres personnes qui manipulent ce fongicide (y compris pour les activités de nettoyage et d'entretien) doivent porter un équipement de protection individuelle (EPI) comprenant une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, un respirateur avec cartouche de protection contre les vapeurs organiques et préfiltre contre les pesticides approuvés par le NIOSH/MSHA, ainsi que des lunettes de sécurité étanches et des gants résistant aux produits chimiques.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Ventiler les lieux traités pendant au moins 24 heures ou jusqu'à ce que la ventilation soit complétée (au moins 5 échanges d'air pour les installations munies d'un échangeur d'air) avant de permettre aux travailleurs d'y entrer pour y exécuter des activités normales.

Pour retourner sur les lieux traités avant la fin de la ventilation complète, en cas d'urgence seulement, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, des gants

résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en butyle, p. ex.) et un respirateur respiratoire autonome ou un masque respiratoire complet avec cartouche de protection contre les vapeurs organiques et préfiltre contre les pesticides approuvés par le NIOSH/MSHA.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :

Conserver à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale pour prévenir la contamination.

Conserver dans le contenant d'origine. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, bien ventilé et à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais et des autres pesticides. Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues et de toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION :

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

2. Rendre le contenant inutilisable.

3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

SmartBlock® peut permettre de tirer parti efficacement de la dormance naturelle des pommes de terre lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette. **SmartBlock®** est généralement utilisé seulement une fois que la période de dormance est terminée. De préférence, l'application devrait être effectuée lorsque les tubercules montrent une amorce de germination, mais une germination plus avancée peut aussi être traitée et supprimée (voir Programmes de suppression de la germination ci-dessous). L'intervalle entre la récolte et le début de la germination dépend du cultivar et de la température d'entreposage.

La méthode d'application idéale est l'utilisation d'un équipement de brumisation normal (nébuliseur). La brumisation thermique fournit la maîtrise la plus efficace et la plus uniforme de la germination.

Il est important d'assurer un excellent déplacement de la brume à travers l'amoncellement de pommes de terre pour assurer une efficacité uniforme du traitement.

Ne pas appliquer plus de 550 mL par tonne par saison d'entreposage.

Marche à suivre pour la brumisation thermique avec SmartBlock® :

1. Calculer la quantité de produit requise en fonction du volume total des tubercules entreposés avant l'application.
2. Préparer l'équipement générateur d'aérosol/de brume et insérer le tuyau d'admission dans le contenant de **SmartBlock®**
3. Configurer les réglages de manière à ce que la pression dans les conduites de ventilation permette une circulation adéquate de la brume à travers les pommes de terre. Fermer tous les humidificateurs. Ces étapes assureront une bonne distribution de **SmartBlock®** dans l'aire d'entreposage.
4. Placer la sortie du générateur d'aérosol/de brume au centre de la chambre de distribution / gaine centrale, dans la direction du courant d'air. Les concepts et schémas de ventilation des entrepôts de pommes de terre varient énormément. Il

est donc recommandé de travailler avec vos applicateurs à forfait locaux pour vous assurer d'une application appropriée.

5. Régler le débit de **SmartBlock**® dans l'équipement; pour les systèmes de brumisation thermique, utiliser une température d'aérosol/de brume adéquate. Faire en sorte que le produit ne s'égoutte pas au point d'injection.
6. Fermer le système de ventilation et actionner le système de soufflerie/recirculation.
7. Mettre l'équipement de brumisation en marche et faire pénétrer la brume dans la chambre de distribution. Actionner la soufflerie pour faire circuler continuellement la brume à travers l'amoncellement de pommes de terre pendant au moins 24 heures.
8. Une fois la recirculation terminée, ouvrir les persiennes de ventilation et laisser pénétrer l'air frais dans l'aire d'entreposage.
9. De 3 à 5 jours après l'application, les germes des tubercules devraient être noircis ou « brûlés ».

Programmes de suppression de la germination avec SmartBlock®:

Directives d'emploi générales

SmartBlock® peut permettre de tirer parti efficacement de la dormance naturelle des pommes de terre entreposées lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette. Faire une première application lorsque environ 75 % des tubercules montrent des signes visibles de germination.
Appliquer à **SmartBlock**® raison de 137,5 mL par tonne. Un litre de **SmartBlock**® permet de traiter environ 7,25 tonnes de pommes de terre. Appliquer de nouveau **SmartBlock**® au besoin, lorsque les tubercules montrent des signes visibles d'une nouvelle germination. Les pommes de terre peuvent être retirées de l'aire dentreposage et expédiées 24 heures après le rétablissement de la ventilation.

(a) Combinaisons de **SmartBlock**® avec d'autres produits inhibiteurs de la germination :
SmartBlock® peut être utilisé dans le cadre d'un programme dans lequel d'autres produits homologués pour la suppression de la germination sont appliqués séquentiellement avec **SmartBlock**®, toutefois, **SmartBlock**® n'est efficace qu'une fois que la germination a débuté. Suivre toutes les directives et précautions recommandées pour tous les produits utilisés.

Programme de suppression de la germination avec **SmartBlock**® et le chlorprophame ou l'éthylène gazeux :
Pendant le cycle d'entreposage, lorsqu'une germination est observée chez des tubercules précédemment traités avec le chlorprophame ou l'éthylène gazeux, ceux-ci peuvent être retraités avec SmartBlock® pour détruire les germes. Le moment idéal pour l'application est lorsque environ 75 % des tubercules montrent des signes visibles de germination. De la même manière, le chlorprophame ou l'éthylène gazeux peuvent aussi être appliqués séquentiellement le même jour, lorsqu'une germination est visible. L'un ou l'autre des programmes peut être appliqué en premier, immédiatement suivi de l'autre produit, ou encore, les deux peuvent être injectés en même temps dans le nébuliseur. Suivre toutes les directives et précautions recommandées pour tous les produits utilisés.

(b) Suppression de la germination dans les pommes de terre reconditionnées :
Lorsque les pommes de terre sont entreposées à basse température, la teneur en sucres réducteurs s'accroît dans les tubercules et cela affecte la qualité pour la friture. Ces tubercules peuvent être reconditionnés par l'accroissement de la température d'entreposage, de manière à réduire la teneur en sucres réducteurs. De telles conditions favorisent cependant la germination. **SmartBlock®** peut être utilisé pour détruire efficacement ces germes pendant le reconditionnement, ou même juste avant l'emballage ou l'expédition. Pour un résultat optimal, voir à ce que les germes ne dépassent pas 2,5 cm au moment du traitement.

(c) Sauvetage de pommes de terre entreposées montrant une germination excessive :
Dans les situations où les conditions d'entreposage ont donné lieu à une germination indésirable, particulièrement en fin d'entreposage, **SmartBlock®** peut détruire efficacement les germes mesurant jusqu'à 2,5 cm. Appliquer **SmartBlock®** à raison de 137,5 mL par tonne.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner..

AMVAC Chemical Corporation
4100 E. Washington Boulevard
Los Angeles, CA 90023 U.S.A.
1-323-264-3910
www.amvac-chemical.com